

Des pollueurs sont pris en flagrant délit grâce aux planques de la police

La voiture est banalisée, elle ne doit pas attirer l'attention. À l'intérieur, l'inspecteur sérésien Rudi Rulli planque, patiemment, depuis une bonne heure. Son appareil photo longue portée est braqué discrètement vers un collecteur collectif de la rue du Val Saint-Lambert, à Seraing, en région liégeoise.

« Depuis plus d'un an, nous avons mis en place des planques pour lutter contre les dépôts clandestins qui sont légion à Seraing. L'idée est d'interpellier les pollueurs en flagrant délit. L'appareil photo nous permet de matérialiser l'infraction. Mais il faut rester discret et se placer ni trop loin ni trop près.

Maintenant qu'on est garé, on attend... »

Les minutes passent et les voitures se succèdent. La tâche n'est pas facile car chaque véhicule qui s'arrête près du site devient suspect. En voilà un qui semble s'attarder : « Fausse alerte. Soit les gens jettent leurs sacs sans vergogne. Soit ils badgent une fois et jettent le deuxième sac à côté. Il y a plusieurs techniques », ironise le policier.

PRISE SUR LE FAIT

Après 1h40 d'observation, il décide de changer d'endroit. Les agents ne semblent pas chanceux aujourd'hui. La voiture se dirige alors vers le quartier de Jemeppe. Quand soudain, ils aperçoivent une dame qui s'apprête à jeter deux sacs près du collecteur. En un claquement de doigts, le piège se referme. L'inspecteur saisit sa radio et prévient ses collègues : « On intervient ».

Ni une ni deux, Rudi Rulli se gare en double file. Ses collègues le dépassent et s'arrêtent un peu plus loin pour empêcher la personne de s'échapper. En quelques secondes, la dame est interpellée. Elle ne com-



En toute discrétion. © S.B

prend pas ce qui lui arrive. « J'ai oublié mon badge », tente-t-elle d'expliquer. « Quand vous êtes arrivée, vous n'avez pas cherché votre badge », lui répond l'agent. Le flagrant délit est clair et Nathalie n'y échappera pas. Pour elle, l'amende sera salée. « On a bien vu qu'elle jetait délibérément ses sacs sans chercher son badge. C'est une excuse que les gens nous donnent quand ils sont pris sur le fait. Elle recevra une sanction administrative de 350 € ».

Ce jour-là, Nathalie était la seule à être interpellée. Mais elle ne sera, à coup sûr, malheureusement pas la dernière. ●

STEFANO BARATTINI

SCANNEZ-MOI

RETROUVEZ LA VIDÉO

